

VOUS AVEZ BESOIN D'EUX



ILS ONT BESOIN DE VOUS

La Sécurité Civile en France repose essentiellement sur l'action des sapeurs-pompier. Ils sont répartis en 3 catégories : les sapeurs-pompier militaires, les sapeurs-pompier professionnels (qui ont un statut de fonctionnaires territoriaux) et les sapeurs-pompier volontaires. Ces derniers représentent la part la plus importante des effectifs (environ 200 000 sur le territoire français).

Pour le Morbihan, les sapeurs-pompier volontaires sont au nombre de 2 611 pour 353 sapeurs-pompier professionnels, femmes et hommes. L'importance de cet effectif permet d'assurer une distribution des secours la plus appropriée qui soit. Pour pérenniser cette distri-

bution et leurs effectifs, les centres de secours, et plus particulièrement celui de votre commune, ont besoin de volontaires pour s'engager au profit de la population.

C'est pourquoi, le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Morbihan et la mairie de Le Palais vous invitent à rejoindre les rangs des sapeurs-pompier volontaires de Belle-Île-en-Mer.

Cette activité ne s'inscrit pas dans le strict cadre du bénévolat. En effet, en tant que sapeur-pompier volontaire, vous bénéficierez d'indemnités horaires tant pendant vos temps de formation que sur celui passé sur les lieux des interventions. A noter que ces indemnités ne sont pas imposables, et n'entrent

donc pas dans le calcul de vos revenus.

Il n'y a pas de profil type pour devenir sapeur-pompier volontaire. Chacun d'entre vous, femme ou homme, peut assurer ces missions qui sont en majorité des opérations de secours à personnes.

Dans cet objectif, le centre de secours de Belle-Île-en-Mer recherche des personnes susceptibles de rejoindre son effectif afin de le renforcer et permettre la pérennité de ces missions. N'hésitez pas à contacter le chef de centre de secours de Belle-Île-en-Mer, le lieutenant Fabrice Tonnell, pour plus de renseignements. Le site Internet du SDIS 56 vous donnera également une vision du monde et de l'organisation des secours dans le Morbihan.

« Un engagement important, au service des autres »

RENSEIGNEMENTS

Auprès du centre de secours de Belle-Île-en-Mer
Chef de centre : Lieutenant Fabrice Tonnell
Tél : 02 97 31 53 63 Fax : 0297 31 59 73
Port : 06 08 54 28 48 - Mail : ftonnell@sdis56.fr
Adresse du centre : Kersablen 56360 Le Palais

Auprès de la Direction Départementale des Services
d'Incendie et de Secours :
Adresse : SDIS 56 – 40 rue Jean JAURES – PIBS – CP 62 –
56038 – Vannes Cedex - Site internet : www.sdis56.fr
Service du développement du volontariat :
Chantal CASSAGNE au 02 97 54 56 25
Mail : cchassagne@sdis56.fr

